



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Limoges adopte son pack climat pour tendre vers l'autonomie énergétique et alimentaire

Le conseil municipal de la Ville de Limoges vient d'adopter un ensemble de mesures qui engage la collectivité dans un renforcement très marqué de ses politiques climatiques. Ces mesures confortent son positionnement sur la trajectoire de la neutralité carbone et les engagements pris aux niveaux national et international. L'enjeu pour Limoges est bel et bien de s'adapter à la nouvelle donne climatique et garantir une qualité de vie la plus agréable possible tout en s'engageant plus fortement dans la résilience climatique.

Forte d'un bilan très encourageant de ses pratiques menées depuis 2014, elle atteste d'une **importante baisse de -29 % en termes de production de gaz à effet de serre (GES)** depuis 2017.

La Ville de Limoges entend passer à la vitesse supérieure en affichant une ambition inédite qui s'appuie sur 3 dimensions : lutte contre les gaspillages, sobriété d'usage et de production.

- **Poursuite des investissements** dans la rénovation thermique associée à la production énergétique (24 millions déjà investis ces deux dernières années), la récupération d'eau de pluie des bâtiments communaux (déjà 2 315 m³ récupérés et stockés dans des cuves qui seront doublés, installation systématique de noues au pied des immeubles et sur les places publiques pour arroser les parterres, recyclage de l'eau des piscines pour arroser les espaces verts et le golf municipal...), installation de 8 000 ampoules led pour l'éclairage public (3,5 M€ supplémentaires) et dans la formation des personnels face aux changements indispensables des pratiques. Il s'agit non seulement de viser l'auto-consommation pour ses activités et établissements municipaux mais aussi de devenir producteur d'énergies le cas échéant. **La Ville souhaite que la facture énergétique de chaque Limougeaud baisse de -50 % dans les 10 ans.**

- **Lancement d'un programme de ville nourricière** qui vise à amplifier le maraichage en régie pour atteindre l'autonomie, en fournissant des fruits et légumes de la crèche à l'Ehpad. **Actuellement dotée de 1 ha, la régie maraichère créée en 2020, va passer à 15 ha minimum cultivés en production légumière et arbres fruitiers.** La Ville va également soutenir des programmes en faveur du développement de l'agriculture urbaine au sein des quartiers : plantations de légumes et de vergers dans les espaces verts municipaux à la libre-consommation des citoyens, essor des projets « Limoges quartiers fertiles » incitant les habitants à planter dans les espaces publics, dans les jardins partagés ou familiaux qui sont en nette augmentation...



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 29 juin 2022

- **Lutte active contre les îlots de chaleur** avec la création de micro-forêts en zone urbaine, la végétalisation des pas-de-porte, des façades, notamment ceux éventuellement délaissés, la dés-imperméabilisation des cours d'école pour ne citer que ces exemples. La Ville de Limoges s'est d'ores et déjà distinguée en restituant, à la nature et à l'agriculture, 700 hectares constructibles au sein de son Plan Local d'urbanisme en 2018. **Elle entend renforcer ses mesures en matière d'urbanisme lui permettant de préserver sa capacité d'enrichir sa forêt urbaine évaluée à plus de 140 000 arbres aujourd'hui dont 53 000 arbres dans les espaces publics.**

- **Création d'un label « Limoges durable »**, cheville ouvrière de la Charte des 17 ODD (agenda 2030 de l'ONU) pour entraîner toutes les forces vives du territoire. **Le label sera attribué aux actions portées par une personne morale ou physique et contribuant à une dynamique territoriale, porteuses d'une dimension innovante, d'un engagement environnemental et d'un volontarisme social et sociétal.** L'examen des candidatures en vue de l'attribution du label sera confié à une assemblée citoyenne de 55 membres tirés au sort sur la liste électorale.

Pour Émile Roger LOMBERTIE, maire de Limoges : « Ces engagements doivent devenir notre ligne de conduite à tous. Il ne s'agit en aucun cas de rajouter des exigences, mais veiller à ce que toutes les entreprises, administrations ou associations partenaires fassent aujourd'hui ce qui sera bénéfique pour demain. »

2

Contact presse Ville de Limoges :

Sandrine JAVELAUD

Directrice de la communication

06 99 35 11 41 / sandrine.javelaud@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)

 /villedelimoges

 @VilleLimoges87

 7ALimoges

 villedelimoges

 /ville_de_limoges

 Ville de Limoges